

FutureFoodS : European Partnership for a Sustainable Future of Food Systems

Objectifs

Le partenariat FutureFoodS vise à mettre en place, d'ici 2050, des systèmes alimentaires respectueux de l'environnement, socialement sûrs et équitables, économiquement viables, sains et sûrs en Europe.

La finalité de l'appel est de financer des projets transnationaux de recherche et/ou d'innovation traitant de l'un des thèmes préliminaires suivants :

1. Pratiques alimentaires domestiques favorisant une alimentation durable et saine.
2. Vers des systèmes de transformation alimentaire diversifiés, durables et circulaires.
3. Confiance et transparence dans les systèmes alimentaires durables.

Il s'agit d'une procédure de soumission en deux phases. La phase 1 correspond au dépôt des pré-propositions et est obligatoire. Seules les pré-propositions sélectionnées au terme de la phase 1 seront invitées à soumettre une proposition complète (phase 2).

Soumission : 26 janvier 2026

Porteur(s) : ASBL Centre de Recherche
 Centre de Recherche Agréé Entreprise
 Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

- Les participants doivent être des entreprises, des universités/haute école, des centres de recherche agréés, ou des organismes de recherche publics établis en Région wallonne et réaliser des activités de RDI dans le cadre du projet.
- Les partenaires wallons du consortium doivent comprendre au moins une entreprise et le budget de recherche de la ou des entreprises partenaires wallonnes doit correspondre à au moins 40% du budget total de la recherche de tous les partenaires wallons.
- Les participants doivent être basés en Wallonie et la ou les entreprises wallonnes doivent avoir une unité opérationnelle en Wallonie.
- Les participants ne peuvent bénéficier d'aucun autre financement public pour les mêmes activités.
 - Le projet ne peut pas débuter à un niveau de TRL inférieur à 3.

Mots-clés

Alimentaire Développement Durable
 Economie Circulaire Europe

Contacts SynHERA

- Cristina BRANDINI (brandini.c@synhera.be)

Bailleur de fonds

- SPW EER

Critères de sélection

- Perspective transformatrice
- Plan d'impact obligatoire montrant les progrès accomplis dans la transformation des systèmes alimentaires.
- Les propositions peuvent être « axées sur la recherche » ou « axées sur l'innovation ».